



VIE PRATIQUE

Transports

Choisir son transport

Par la route

La desserte routière est assurée par deux départementales.

- › La RD 001 (rue des Chomettes)
- › la RD 236 (avenue Patton)

Les gares S.N.C.F

Elle se situent :

- › Sur la commune de Nangis située à 26 kms
- › Sur la commune de Provins située à 2 kms
- › Sur la commune de Longueville située à 10 kms
- › La gare T.G.V / R.E.R sur la commune de Chessy à 63 kms

Les bus

La commune de Saint-Brice se situe dans la zone 5 du réseau de transport d'Île de France et est desservie par la ligne 9 du réseau urbain de Provins.

Aides au transport

Pour les jeunes

La carte Imagine'R s'adresse aux collégiens et lycéens de moins de 22 ans.

Subventionnée par le Conseil général, une partie reste à la charge des familles.

Cette carte est valable 1 an, voyages illimités en Ile-de-France toutes zones, jours fériés, vacances scolaires, dans le métro, les bus, le tram, le train, le RER, sauf Orlyval, Allobus-Roissy CDG.

Pour les séniors

Carte avantage séniors pour les plus de 60 ans.